

## Compte-rendu de la réunion du 11 Juillet 2025

### Ordre du jour :

- ✓ Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

### Présents :

- |               |                                                                   |
|---------------|-------------------------------------------------------------------|
| ✓ M. RICHOMME | Maire                                                             |
| ✓ M. GALIMAND | 1 <sup>er</sup> adjoint                                           |
| ✓ M. CADEL    | Adjoint                                                           |
| ✓ Mme BOEVER  | Conseillère municipale                                            |
| ✓ Mme ROMAGNY | Conseillère municipale                                            |
| ✓ M. BORGNET  | Conseiller municipal                                              |
| ✓ M. RAVIER   | Conseiller municipal                                              |
| ✓ Mme BIBOUD  | Chargée d'études/Urbaniste - BE Perspectives Urbanisme et Paysage |
| ✓ Mme KLEIN   | Dirigeante - BE Perspectives Urbanisme et Paysage                 |

En préambule de cette réunion, Monsieur le Maire tire le bilan de la journée ponctuée par plusieurs visites :

- Rencontre avec l'agence ALT qui intervient dans le cadre d'une résidence pour proposer de nouvelles utilisations de l'ancienne école et de l'ancienne salle des fêtes.
- Visite du château de Louvois par la maison Laurent Perrier en présence de l'agence ALT, de Monsieur Francisco Andrade pour la mission UNESCO et de Madame Caroline Feneuil, Pnr Montagne de Reims.
- Visite de la Farm à la Neuville en Chaillois : site dédié à la pratique de sports type BMX, accueil de groupes de sportifs et de touristes grâce à une offre de logements et de restauration.
- Visite de la salle polyvalente en construction à Louvois.

Concernant le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), une première base de travail avait été transmise à la commission suite à la dernière réunion. Les élus ont donc pu travailler afin de déterminer les objectifs qu'ils souhaitent inscrire dans leur PADD.

De leur travail, sont ressortis les objectifs et enjeux suivants :

- Ils souhaitent que le développement de la commune se fasse à proximité des zones déjà urbanisées afin de ne pas miter le paysage. Il en va de même pour les exploitations viticoles qui pour la majorité peuvent se développer sur leurs sites actuels.
- Les élus envisagent une croissance de la population de 5% en 10 ans, soit environ 30 à 40 habitants supplémentaires. Cela correspond à la capacité d'accueil de la commune et permet de garantir le maintien du groupe scolaire.
- Les élus souhaitent favoriser le développement d'activités économiques liées aux atouts du territoire tel que l'œnotourisme.
- Concernant le commerce, les élus indiquent que les habitants trouvent ce dont ils ont besoin dans les communes alentours ; de plus, la proximité avec la zone commerciale de Cormontreuil (périphérie de Reims) complique l'implantation et le maintien de petits commerces dans le secteur de Val de Livre.
- Les élus souhaitent inscrire au PADD un objectif portant sur le développement du pôle sportif et de loisirs situé à la Neuville.
- La commission souhaite que le PADD mette en valeur le caractère calme et résidentiel de la commune, notamment car cela crée un cadre favorable à l'accueil de familles.

- Concernant les mobilités, les élus souhaitent favoriser le développement de cheminements sécurisés entre les différentes parties urbanisées de la commune. Ils ajoutent que la commune bénéficiera d'une desserte par le service de transports à la demande de la communauté de communes. Les enjeux de mobilité étant prégnant à Val de Livre, le bureau d'études indique qu'il pourra réaliser une Orientation d'Aménagement et de Programmation dédiée à cette thématique.
- Les élus ajoutent qu'ils souhaitent favoriser la création de haies et de bosquets dans les parties urbanisées comme dans les vignes. Ils ajoutent que le Pnr de la Montagne de Reims propose une dotation dans le cadre de la création de plan de végétalisation.
- Concernant le patrimoine, les élus souhaitent que le PLU identifie les éléments de patrimoine marquant l'identité de la commune tels que les porches, les calvaires et certains murs.
- Pour finir, la commission ajoute qu'il serait intéressant d'inscrire dans le PADD un objectif portant sur le traitement des entrées de ville.

### Suite de la procédure

Le bureau d'études transmettra une proposition de PADD rédigé à la commune.

La commune se rapprochera de Monsieur Deschamps, Architecte des Bâtiments de France, afin d'organiser une réunion en présence du bureau d'études, du PNR et de la mission UNESCO, portant sur les enjeux patrimoniaux à Val de Livre.

Cette réunion aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre à 14h au foyer rural de Tauxières-Mutry et sera suivi de la finalisation PADD.



Philippe RICHOMME  
Maire

*Sans remarques sur ce compte-rendu dans les 15 jours suivant sa date d'envoi, celui-ci sera considéré comme validé.*